

FORMATION

Mobilité, réseaux et systèmes de transports,
infrastructures
Infrastructures et développement durable
Procédures et études
Mis à jour le 21/03/2025

Nouvelles exigences réglementaires et environnementales pour les projets maritimes et fluviaux

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Ingénieurs et techniciens de la maîtrise d'ouvrage maritime, portuaire et fluviale. Ingénieurs et techniciens de la maîtrise d'œuvre environnementale et de bureaux d'études en charge de travaux maritimes, portuaires et fluviaux.

> PRÉ-REQUIS

Aucun

> INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité : Présentiel
Durée : 3,00 jours

EN BREF

La prise en compte de l'environnement pour la gestion et le développement des projets sur la voie d'eau et les projets portuaires est devenue un enjeu majeur. D'un côté, il faut intégrer les expressions et positions des acteurs : ONG, société civile, l'Agence Française pour la Biodiversité ; de l'autre, le cadre réglementaire devient plus lourd et complexe avec l'évolution des normes sur la gestion des sédiments, les ICPE, la reconquête de la biodiversité, les modalités de participation du public ou encore l'évaluation environnementale et les nouvelles règles d'instruction et d'autorisation. Comment prendre en compte ces nouveaux éléments et les intégrer dans les démarches et projets en cours et à venir ?

OBJECTIFS

Appréhender l'évolution réglementaire et ses conséquences sur la conduite du projet Tenir compte des enjeux environnementaux et répondre aux attentes des services instructeurs Concevoir une stratégie d'ordonnement des procédures et des études Elaborer un planning projet maritime ou fluvial

THÉMATIQUES

Les attentes des différents acteurs participant à l'évaluation environnementale ; les nouveaux concepts à intégrer dans le pilotage des études préalables aux enquêtes publiques ; les études techniques nécessaires ; retours d'expérience et paroles d'acteurs ; stratégies d'ordonnement des procédures entre elles et de maturation des projets ; enjeux et risques juridiques.

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes), fil rouge assuré par le coordinateur expert ou un référent de PFC, temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les apprenants, apports théoriques et méthodologiques, illustrations concrètes, exemples d'application, étude de cas, quiz, retour d'expérience. Evaluation des connaissances : exemples d'application, étude de cas, quiz..

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Exemples d'application, étude de cas, quiz...

COORDINATION

Rita RUSSO, Consultante indépendante en environnement et procédures réglementaires / Directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes et du développement Antilles-Guyane, Naturalia Environnement
Sarah KELLOU, Avocate en droit de l'environnement et de la construction

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Journée	Introduction et présentation de la session.
Cadre réglementaire	Le cadre réglementaire général sur le domaine maritime et fluvial. Un cadre d'origine européenne, l'exemple du conflit d'intérêts des autorités administratives. Les principales directives européennes.
	Prise en compte des enjeux environnementaux. L'articulation entre les nouveaux concepts d'évaluation et les procédures. L'évaluation environnementale des projets dans le cadre d'une approche globale. L'état actuel des nouvelles exigences et référentiels réglementaires.
Conduite des études et procédures	Recensement des procédures et études environnementales de la phase amont L'étude d'impact : points de vigilance, enjeux forts, nouvelles exigences, délais Présentation de la vision globale du projet (logigramme). Notion de projet
Etude d'impact : approche technique et juridique	Approche technique Le contenu de l'étude d'impact
Journée Recensement des procédures et études environnementales de la phase amont	<ul style="list-style-type: none"> - Les études environnementales préalables, - La participation et l'information du public : une fragilisation par la loi ASAP, - L'autorisation environnementale : IOTA, ICPE, défrichement, les dérogations espèces protégées, énergie,... - Les autorisations d'urbanisme - Le certificat de projet, - L'avis de l'autorité environnementale, - Délais de recours et démarrage des travaux, - Cas particulier des projets de dragages
Recensement des procédures et études environnementales de la phase aval	<ul style="list-style-type: none"> - Le patrimoine historique - L'archéologie - Le foncier - Les mesures compensatoires et le suivi environnemental en phase travaux - Post-autorisation : porter-à-connaissance, comités de suivi (mesures ERC), contrôles des services de l'Etat & sanctions, modification des autorisations, etc
Atelier pratique	Exercice pratique collectif pour appréhender concrètement (sur un projet) les problématiques réglementaires, leurs conséquences techniques, identifier les procédures applicables.
Journée Stratégie d'ordonnancements et procédures	Exercice pratique collectif pour appréhender la notion d'ordonnancement et les possibilités pour optimiser un planning.
Les services instructeurs	La démarche d'instruction du projet, les critères d'évaluation des études suite aux réformes environnementales.
Retours d'expériences des participants	Retours d'expériences et échanges avec les stagiaires sur leurs projets personnels et présentation des procédures. Restitution des groupes et partage de l'analyse de productions.
	Conclusion et évaluation de la session.